

Le Hibou moyen-duc

(*Asio otus*)

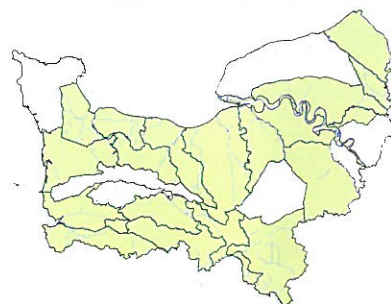


© J.C. DELATTRE

RECONNAISSANCE – INDICES DE PRÉSENCE

Rapace nocturne, le Hibou moyen-duc est assez répandu dans les régions tempérées et froides d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Il vit principalement

dans les milieux boisés où il trouve abri et lieux de nidification. Avec ses aigrettes souvent dressées sur la tête, on dit souvent qu'il fronce les sourcils. Une grande majorité des forêts normandes abrite l'espèce.



Description

● **Identification** - De taille moyenne, le Hibou moyen-duc a le plumage brun et chamois, densément tacheté et rayé sur l'ensemble du corps. Les parties supérieures sont tachetées de noir, chamois et blanc tandis que les parties inférieures sont davantage gris blanchâtres, avec des stries et des rayures verticales brunes. Ses ailes sont arrondies et longues, elles se croisent dans le dos lorsqu'il est posé. Sa tête est grande et ronde. Deux longues aigrettes (touffes de plumes) noirâtres sont situées sur le dessus de la tête. Il possède un disque facial très net brun-fauve, bordé de noir et de gris. Les sourcils et les parties situées entre l'œil et le bec (lores) sont blancs ; le bec est noir, et les yeux sont orange ou jaune. Ses pattes et ses doigts sont emplumés.

● **Biométrie** - Taille : 35 à 40 cm - Envergure : 90 à 100 cm - Poids : 220 à 435 g.

● **Comportement** - En Normandie, le Hibou moyen-duc est une espèce sédentaire. Il fréquente principalement les milieux semi-ouverts et les lisières forestières où il chasse dès la tombée de la nuit. La plupart des proies sont capturées au sol, tuées puis avalées entières. Il régurgite des pelotes environ trois à quatre heures après s'être nourri.

C'est une espèce monogame et les couples se forment l'hiver suite à une parade nuptiale du mâle comprenant de puissants hululements et des acrobaties aériennes impressionnantes.

● **Vol** - Son vol, parfaitement silencieux, est fait de lents battements d'ailes alternant avec de longs glissés. Il peut voler dans des zones à végétation dense.

● **Indice de présence** - Il est plutôt silencieux en dehors de la période nuptiale et reste le plus souvent camouflé dans la végétation la journée. Le cri le plus commun est un hululement doux et musical, qui porte loin. Quand il est excité, il pousse des cris perçants et déchirants ou émet des sifflements.

Des pelotes de réjections se trouvent généralement au sol à proximité du nid.

● **Nid** - Il niche dans des zones boisées, caché dans une végétation dense et utilise habituellement un nid abandonné, constitué de brindilles.

● **Nidification** - La femelle dépose 4 à 5 œufs blancs (un tous les 2 jours) dans le nid, lisses et brillants qui éclosent l'un après l'autre après 25 à 30 jours d'incubation. Les poussins sont maintenus au chaud par la femelle pendant 2 semaines puis deviennent semi-nidifuges. Le mâle apporte de la nourriture à la femelle et aux jeunes pendant l'incubation et la période au nid. Les jeunes quittent ensuite le nid au bout de 3 semaines et commencent à effectuer leurs premiers vols (courts) au bout de 35 jours. Ils deviennent indépendants à partir de 10 semaines.

Intérêt écologique



● Comme toutes les espèces de rapaces nocturnes, le Hibou moyen-duc est une espèce protégée au niveau national. Il est inscrit à l'annexe I de la directive Oiseaux (A221-Natura 2000).

● En Normandie, il est signalé dans 1 site Natura 2000. Il est également mentionné dans 40 ZNIEFF en Basse-Normandie et 5 en Haute-Normandie. Il est probablement présent quasiment partout en Normandie.

Habitat de l'espèce

■ Même s'il nidifie en milieu forestier, le Hibou moyen-duc a besoin de la proximité de milieux ouverts ou semi-ouverts pour ses activités de chasse (champs, marais, dunes côtières, ...).

■ Il affectionne les forêts diversifiées avec alternance de vieux peuplements et de clairières. Son domaine s'étend également aux campagnes et aux marais.

■ Il se nourrit principalement de petits mammifères (campagnols, mulots, lapereaux, jeunes rats), parfois de petits oiseaux, de petits serpents et d'insectes.

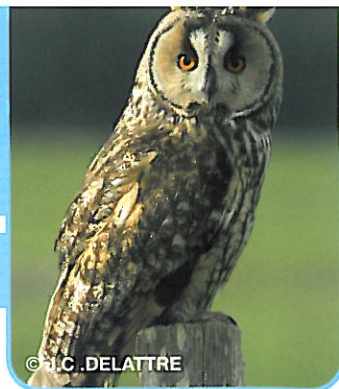


© J. RIVIERE - GONm

Hibou moyen-duc

Le Hibou moyen-duc

(*Asio otus*)



GESTION DE L'ESPÈCE

Objectif général de gestion

Le Hibou moyen-duc s'adapte à tous les types de peuplements à proximité de milieux semi-ouverts où il pourra chasser.

Gestion sylvicole

Le Hibou moyen-duc est globalement indifférent aux modes de traitements forestiers et aux essences. Il préfère néanmoins les espaces semi-boisés, les taillis ainsi que les bosquets et les bouquets d'arbres.

- Une gestion diversifiée des peuplements forestiers offre une multitude de combinaisons favorables à l'espèce.



- La phase de régénération artificielle ou naturelle par coupe rase sur des surfaces significatives lui est favorable pour la chasse.



- La conservation d'un sous étage dans les peuplements forestiers est favorable à la nidification du Hibou moyen-duc.



Gestion sylvo-environnementale

Gestion environnementale

Actions à favoriser pour une gestion optimale de l'habitat

- Maintenir les arbres porteurs de nids.
- Maintenir une trame verte (espaces boisés, bocages, bosquets).
- Éviter le reboisement de clairières naturelles, types landes, tourbières, pelouses, ...



Futaie mixte irrégulière

- Rechercher le maintien de la structuration verticale du peuplement.
- Abandonner au vieillissement quelques arbres à l'hectare.



- Maintenir également des lisières forestières étagées au sein des massifs forestiers où l'espèce est présente.



- Mettre en place des îlots de vieillissement, voire de sénescence au sein des massifs forestiers où l'espèce est présente.



FAVORISER

A ÉVITER

- Evolution vers des peuplements sans structuration verticale.



Remarque importante - Le Hibou moyen-duc exerce une prédation importante sur les petits mammifères en général et sur les rongeurs sylvicoles en particulier, ce qui évite leur prolifération qui peut être problématique dans les parcelles forestières en renouvellement.